

Environnement

Recycler les sapins de Noël pour la nature

Depuis 2013, Dunes attitudes propose de récupérer les sapins après les fêtes pour consolider le cordon dunaire.



Une grande partie des branchages issus de cette nouvelle opération « Un sapin pour ma dune » seront acheminés vers la Conche (Saint-Clément). © Le Phare de Ré

Qui dit Noël dit sapin. Et sur l'île de Ré, depuis six ans maintenant, qui dit sapin dit protection du trait de côte. L'an dernier, entre 120 et 150 m³ de végétaux ont ainsi été récoltés puis découpés avant d'être soigneusement disposés en pied de dune. Imbriqués les uns aux autres et disposés de telle sorte que le vent ne puisse pas les lever, les branchages participent au captage du sable déplacé par les rafales pour reengraisser la dune. Si les résultats restent aléatoires, car dépendants de l'orientation et de la force du vent, l'action lancée par Dunes attitudes,

avec le soutien de l'Office national des forêts (ONF) et les collectivités locales, donne satisfaction.

« C'est une opération qui fonctionne », confirme Philippe Pouvesle, technicien forestier à l'ONF sur l'île de Ré. Au Petit Sergent par exemple, sur la commune du Bois-Plage, l'installation de branchages de sapin a permis à la dune de reprendre du volume. Plusieurs portions du cordon dunaire, malmenées par la houle et les forts coups de vent, ont été identifiées, notamment entre Le Bois-Plage et La Couarde. Mais pour cette nouvelle édition, c'est la plage de la

Conche qui fera l'objet de la plus grande attention. « Il convient de renforcer le pied de dune au niveau de la cabane de la Fontaine », précise Philippe Pouvesle.

Collecte dès le 27 décembre

Plusieurs points de collecte seront ouverts dès le 27 décembre ou au plus tard le 30 décembre. L'idée est de permettre aux résidents secondaires qui seraient venus passer les fêtes de Noël sur l'île de se séparer de leur sapin avant de reprendre le chemin du retour, le samedi ou le dimanche. Les végétaux devront être déposés nus, c'est-à-dire sans décorations (boules, guirlandes), ni socle ou neige artificielle.

Au Bois-Plage, les sapins pourront être déposés à Gros-Jonc, place Lazzate (en face de la salle polyvalente) ou sur le parking du Morinand. A Saint-Martin, un point d'apport sera délimité sur le parking du magasin Leclerc. Une benne sera également installée sur le parking de La Redoute à Rivedoux-Plage.

Mi-janvier, l'association de réinsertion La Verdinière procédera à la découpe des sapins. L'acheminement et la répartition en pied de dune se feront début février, une fois les grandes marées passées. ■